



LE BUDGET ET LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA VILLE DEVRAIENT TENIR COMPTE DES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Lors du conseil municipal du 4 avril, nous n'avons pas voté le budget pour de nombreuses raisons.

Nous regrettons l'absence de lignes budgétaires spécifiques pour les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'adaptation au changement climatique.

Mme le maire nous avait expliqué en début de mandat qu'elle ne souhaitait pas créer de délégation ni allouer de budget dédié à la transition écologique, énergétique et à l'adaptation au dérèglement climatique. L'argument était que l'écologie est un axe transversal et que chaque poste du budget et chaque investissement doit en tenir compte. Ce n'est pas ce que nous constatons dans ce budget.

Rambouillet n'est pas connecté qu'aux aléas économiques du monde mais aussi à la crise climatique, à la raréfaction des ressources et à l'effondrement de la biodiversité. A minima chaque poste de fonctionnement et chaque investissement devrait faire l'objet d'une évaluation de son impact environnemental.

C'est ce que l'État a commencé à mettre en place à son échelle depuis 2020 avec le budget vert ; des ressources et outils existent pour les collectivités territoriales. C'est ce qui permet réellement de faire de l'écologie et de l'environnement des thèmes structurants et transverses d'un budget et qui permet de mesurer objectivement les qualités environnementales et les défauts de celui-ci. Si le budget de notre ville ne se dote d'aucun bilan carbone, il est impossible de prendre la mesure de son impact sur l'environnement.

En ce qui concerne la fiscalité, on voit que le fort coup de barre qui a été donné en 2023 sur les taux d'imposition a été particulièrement violent. Cela transparaît dans les comptes mais aussi, bienentendu, dans le ressenti des rambolitaines et des rambolitains.

Avec 8,7 millions d'euros dégagés en 2023 l'épargne nette (après déduction des intérêts des emprunts et du montant du capital) de notre ville a atteint un record dû à la hausse de la fiscalité locale.

Pourtant, malgré le maintien pour 2024 et les années suivantes de ces mêmes taux élevés et malgré l'augmentation mécanique des bases locatives, l'épargne nette retombe brusquement à 3,3 millions dès cette année et la municipalité prévoit qu'elle continue à baisser pour atteindre en 2026 à la fin du mandat 2,3 millions d'euros*, soit moins de la moitié de ce qu'elle était quand la municipalité actuelle a pris ses fonctions en 2020.

Et encore, ces perspectives d'épargne se basent sur une augmentation des charges extrêmement optimiste pour 2025 et 2026. Pour nous, cette prospective financière et fiscale présente un risque majeur que nous ne pouvons valider : celui de devoir de nouveau en 2027 engager une hausse brutale des taux d'imposition.

Nous notons enfin un déséquilibre dans la répartition dans la ville des investissements planifiés dans les Plans pluriannuel d'investissement (PPI) comme dans les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) ainsi que sur la répartition des projets d'équipements : Le pôle gare – le projet coeur de ville – les travaux Tivoli – l'Hôtel de ville – le local du Clos-Batant

– le CLAE Clairbois – Saint-Hubert – le Roi de Rome – le cinéma.

L'ensemble des grands projets se concentrent désormais quasi exclusivement sur le centre-ville, plus deux projets à la Clairière et un à Saint-Hubert.

Nous regrettons que les arbitrages budgétaires écartent ainsi de nombreux quartiers qui ont besoin d'une action forte. Nous pensons notamment au Pôle Polyvalent de la Louvière repoussé aux calendes grecques tandis que le Nickel et le gymnase sont toujours en déshérence ainsi que la maison de quartier du Bel-Air.

**chiffres notés dans les documents financiers reçus par les élus.*

Les rénovations techniques sur la ville (éclairage public, isolation de certaines écoles et panneaux solaires pour celle de Saint-Hubert...) sont de l'investissement et de l'entretien nécessaires qui tiennent compte des lois environnementales et des progrès techniques, mais pour le climat il faut aller beaucoup plus loin avec une planification pour 2030 basée sur une évolution programmée du bilan carbone que nous n'avons plus sur notre commune depuis 2011.

Un Plan local d'urbanisme (PLU) qui peine à se verdir

Il définit des règles de construction, parcelle par parcelle, pour les décennies à venir : logements et activités, nature, forme des bâtiments...

Comme pour le budget, nous n'avons pas voté le projet de PLU car nous n'aurions pas eu la même approche qui doit être basée sur la lutte contre le réchauffement climatique par la diminution des émissions de gaz à effet de serre et sur la protection de la biodiversité.

La trame verte est inexistante à l'intérieure de la ville (pas de continuités). Elle devrait contribuer à l'amélioration de l'état des habitats naturels et des espèces et à la bonne qualité de l'eau.

Le PLU n'est pas seulement un plan d'occupation des sols : il doit être un plan de préservation des sols, comme plus largement, de l'environnement.

Nous aurions donc été favorables au Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) qui renverse la façon dont nous concevons et bâtissons nos villes et qui évite l'étalement urbain. Alors qu'il est prévu un projet de 260 logements sur la zone naturelle de la Giroderie (classée zone à construire depuis le précédent PLU).

Nous n'avons pas vu de plan de mobilité urbaine durable (PMUD) qui inclut toutes les formes pertinentes de mobilité, avec un accent accru sur les modes de transport durables et alternatifs.

De plus, ce PLU devrait avoir une stratégie pour le développement de l'habitat durable en définissant un référentiel (orientation des bâtiments par exemple) et des conseils de construction.

Le Conseil municipal a donc arrêté le projet de PLU. Après consultation des personnes publiques associées, une enquête publique sera organisée à l'automne, pour un vote définitif en conseil municipal en janvier 2025.

Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu